

- 40€ membre adhérent
- 55€ membre bienfaiteur
- Don de

Cotisation et dons sont déductibles des impôts à 66%.

Nom*

Prénom*

Adresse*

CP* Ville*

Téléphone

E-mail

Profession

Personne TDAH : Garçon Fille

né.e en

Nom et coordonnées du médecin
ayant porté le diagnostic (facultatif)

Chèque à l'ordre de : HyperSupers TDAH France

Envoyer à : HyperSupers TDAH France
4 Allée du Brindeau 75019 PARIS

* Mentions obligatoires

Protection des données personnelles dans le cadre du RGPD

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.

En remplissant ce formulaire, vous acceptez que HyperSupers TDAH France mémorise et utilise vos données personnelles collectées dans ce formulaire dans le but de traiter votre adhésion, d'établir un reçu fiscal. En l'occurrence, vous autorisez HyperSupers TDAH France à communiquer occasionnellement avec vous si elle le juge nécessaire afin de vous apporter des informations complémentaires.

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, HyperSupers TDAH France s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles et à notre politique de protection des données.

Si vous souhaitez exercer un droit d'accès et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : info@tdah-france.fr

NOS ACTIONS

- INFORMER
- ÉCHANGER
- PARTAGER
- SE RENCONTRER
- FAVORISER L'INCLUSION

À cet effet l'association
et ses bénévoles proposent :

- ♦ Des permanences par téléphone ou mail
- ♦ Des réunions partout en France
- ♦ Une permanence
« SOS rentrée scolaire »
- ♦ 3 sites internet et des vidéos
- ♦ 3 livrets d'information et 1 brochure
- ♦ Facebook 1 page et 3 forums
- ♦ Youtube 1 chaine
- ♦ Tweeter, LinkedIn



HyperSupers TDAH France
4 Allée du Brindeau 75019 Paris

Téléphone : 06 77 15 34 84

E-mail : info@tdah-france.fr

www.tdah-france.fr

www.tdahcole.fr

www.plongezennostroubles.com

Votre déficit d'attention, votre hyperactivité, méritent notre attention.



NOTRE ASSOCIATION
ÉCOUTE, INFORME,
SOUTIENT, ENFANTS
ET ADULTES.



INFORMATION & CONTACT :
WWW.TDAH-FRANCE.FR

ADHÉRER C'EST :

- Mettre en évidence le **nombre de personnes** concernées par le **TDAH**
- Participer à la mise en place d'une **réflexion globale** sur le TDAH
- Permettre à l'association d'être une **force de proposition** et un acteur **incontournable** auprès des **institutions**
- Développer **l'information** sur le TDAH
- **Écouter, informer et soutenir** les personnes concernées par le TDAH
- **Former et coordonner** le réseau des **bénévoles**
- **Assurer les frais** de fonctionnement
- Chaque année **les adhérents reçoivent** :
 - Les livrets d'information de l'association « Le TDAH et l'école », « Le TDAH », « Estime de soi et TDAH ».
 - Une invitation aux conférences annuelles de l'association.
 - Les bilans et comptes rendus d'activité.

LE TDAH

Le TDAH est un trouble du neurodéveloppement (TND), qui touche environ 4% des enfants d'âge scolaire (1 à 2 par classe) et 3% des adultes.

Les symptômes du TDAH s'expriment dans 3 dimensions cliniques :

- **Inattention** : grande distraction, difficulté à se concentrer
- **Impulsivité** : a du mal à attendre, impatient
- **Hyperactivité** : agitation incessante, besoin de bouger

Le TDAH se caractérise par :

- Des perturbations durables des fonctions cognitives : attention, mémoire, fonctions exécutives (résolution de problèmes, anticipation, projection, hiérarchisation, planification)
- Une grande fréquence des troubles des apprentissages associés (dyslexie, etc.)
- Un fort retentissement sur l'estime de soi (parfois source d'opposition, de provocation, d'anxiété, de dépression, etc.)

TROUBLE DÉFICIT DE L'ATTENTION AVEC OU SANS HYPERACTIVITÉ

Le TDAH retentit de façon significative sur le fonctionnement scolaire, relationnel et familial de l'enfant. Il persiste à l'adolescence et à l'âge adulte dans près de 65% des cas.

Les études à long terme montrent que par rapport aux autres personnes, celles manifestant un TDAH :

- abandonnent davantage l'école,
- accèdent moins aux études supérieures,
- perdent plus facilement leur travail,
- commettent plus d'actes antisociaux et ont un risque plus élevé d'usage de tabac ou d'abus d'alcool.

Le défaut de prise en charge adaptée de ce trouble peut avoir des conséquences sévères sur la vie entière des personnes. Ainsi le TDAH nécessite la mise en place de stratégies relatives au parcours de soin des patients et à l'identification précoce du trouble chez les enfants.

- Association Reconnue d'Utilité Publique par décret du 18 juin 2019
- Agréée par le ministère de la santé
- RNA W952001008 - SIRET 448 613 158 00030



HyperSupers TDAH France,
association pour aider les familles, adultes
et enfants concernés par le Trouble Déficit
de l'Attention avec ou sans Hyperactivité.